

COMPTE-RENDU
de la séance du Conseil Municipal
du mardi 08 décembre 2020 à 20 h 00

Sous la Présidence de Monsieur Christophe PILLON, Maire

L'an deux mille vingt et le huit du mois de décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de La Bastide de Sérou, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Christophe PILLON, Maire de la commune.

Présents : Denis Cambus, Fabien Carrère, Laëtitia Cortolezzis, Emmanuel Dupuy, Liliane Eychenne, Guillaume Lazerges, Alain Metge, Isabelle Ottria, Christophe Pillon, Thierry Pros et Danièle Vigneaux.

Absent ayant donné procuration : Roger Eychenne (à Liliane Eychenne)

Absents excusés : Juliane Boistel, Sandrine Dupuy et Ludovic Mazières

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un ou des secrétaire(s) pris au sein du Conseil. Laetitia Cortolezzis est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

➤ **Approbation**

Monsieur le maire propose d'approuver le compte-rendu de la séance du conseil municipal du mardi 17 novembre 2020

VOTE : Pour à l'unanimité

Alain METGE, étant arrivé à 20 h 39, n'a pas participé au vote d'approbation

➤ **Compte-rendu des décisions prises par le Maire en vertu de la délégation que lui a accordée le Conseil Municipal**

Le conseil municipal prend acte des décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de la délégation de compétence donnée par délibération du 02 juillet 2020

- Inscription appel à projets « votre biodiversité en vidéo »
- Signature notification du marché travaux aménagement de la traverse
- Mise en place d'un cumulus pour eau chaude sous préau école primaire
- Bail bureaux de poste au 01/01/2021 : 6 513,02 € ttc (hors charges)

Un point a été fait sur le dépôt des appels à projets :

- 1 - le projet est présenté en conseil municipal
- 2 – la commission concernée travaille sur le projet
- 3 – le conseil municipal prend la décision

➤ **DELIBERATIONS**

N° 2020-76 : Proposition de créer un poste d'adjoint technique au 01/02/2021 de 13 h pour assurer l'entretien des locaux communaux

VOTE : Pour = unanimité

N° 2020-77 : Proposition de renouveler l'adhésion 2021 au C.N.A.S. (Comité National d'Action Sociale). Action sociale pour l'ensemble du personnel : logement, transport, prêts, vacances, culture,...

VOTE : Pour = unanimité

Sensibiliser le personnel pour leur permettre de bénéficier de ces actions.

N° 2020-78 : Proposition de décision modificative budget général
c/673 : remboursement charges locataire 2019
c/2031 : frais d'études pour mandater les premières factures du bureau TASSERA (aménagement traverse)
c/2183 : crédits non utilisés pour l'achat de matériel informatique (écoles numériques innovantes et ruralité - ENIR 3)

Dépenses

c/673 = Rembt charges loc 2019	:	+	22 €
c/60636 = vêtement travail	:	-	22 €
c/2031 = Frais d'études	:	+	5 900 €
c/2183 = Matér.bureau/inform	:	-	5 900 €

VOTE : Pour = unanimité

N° 2020-79 : Proposition de décision modificative budget annexe « village de vacances » : opération d'ordre suite à une erreur de saisie c/1311 (subv. transférable) et 1321(subv. non transférable)

Dépenses

C/1321 = Subv.Etat : + 36 000 €

Recettes

c/1311 = Subv.Etat : + 36 000 €

N° 2020-80 : Proposition de décision modificative budget annexe « mérens » pour sortir de l'actif la cession du matériel au restaurant « le club house »

Dépenses

C/6742 = Subv. except. Equip. : + 155 €
C/6161 = Assurance : - 155 €

Recettes

c/2154 = Matériel : + 155 €
c/165 = Caution : - 155 €

N° 2020-81 : Parcelle du « pouech » unjat où sont implantées des antennes : 2 propositions

- missionner la SASU JFG CONSULTING pour une assistance afin d'analyser les différentes concessions octroyées aux opérateurs de téléphonie mobile et à l'opérateur historique TDF comprenant 2 phases – analyse et optimisation.
- cession à TDF/ITAS TEAM (actuel locataire) qui a fait une offre d'achat de 55 000€ ou location 3 500 €/an

VOTE : Pour = unanimité

De missionner la SASU JFG CONSULTING

N° 2020-82 : Proposition d'adhérer aux communes forestières d'Ariège : 106,83 € + 35 € de revue

VOTE : Pour = 9 – Contre = 0 – Abstention = 3

N° 2020-83 : Travaux d'aménagement de la traverse : 2 offres de financement crédit agricole et crédit mutuel pour un prêt de 450 000 €. Sur 20 ans - Taux fixe - remboursement trimestriel

Crédit agricole : 1,09 % (commission + frais 900 €) coût total du crédit 51 440,80 €

Crédit mutuel : 1,15 % (commission + frais 450 €) coût total du crédit 54 375,73 €

Proposition de contracter le prêt avec le crédit agricole

VOTE : Pour = unanimité

➤ Questions diverses

- Information au conseil municipal du courrier transmis par 2AU (ancien bureau d'étude aménagement traverse). Une réponse est en cours de rédaction et sera transmise aux élus par mail

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 23 h 00.

La Bastide de Sérou, le 11 décembre 2020

La secrétaire de séance,



Le Maire,

